

**I. UTILISATION PRÉVUE :**

Ce produit est destiné à faciliter l'extraction de l'acide nucléique d'échantillons exposés à un fixatif à base de formaline.

II. RÉACTIFS FOURNIS

Remarque : Pour obtenir des informations sur les mentions de danger et de mise en garde qui pourraient être associées à ces réactifs, consultez la Safety Data Sheet Library (Bibliothèque des fiches techniques de sécurité) à l'adresse www.hologic.com/sds.

Solution de conversion (2 bouteilles, 115 ml par bouteille)

III. COMPOSITION DU RÉACTIF

Mélange tampon contenant une solution tampon Tris et de l'EDTA
pH 7,52 +/- 0,32
Conductivité 52,6 mS/cm, +/- 6,4

IV. STOCKAGE ET MANIPULATION

Les réactifs doivent être conservés à températures ambiante et stable jusqu'à la date d'expiration indiquée sur la bouteille.

Les composants du produits (résidus du produit, emballage) peuvent être considérés comme des déchets de laboratoire. Jeter les réactifs non utilisés et les déchets conformément aux réglementations fédérales, d'état et locales applicables.

V. MODE D'EMPLOI

Enlever autant de fixatif que possible du matériau cellulaire.
Suspendre le matériau cellulaire dans une solution de conversion de 0,2 ml.
Incuber l'échantillon à 115 °C pendant 1 heure.

REMARQUE : LE VOLUME DE LA SOLUTION DE CONVERSION, LA TEMPERATURE ET LA DUREE D'INCUBATION DEVRONT ETRE DETERMINES DE FAÇON EMPIRIQUE PAR TYPE D'ECHANTILLON ET CHIMIE D'EXTRACTION.

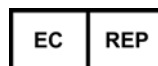
VI. RESTRICTIONS

Ce produit a été testé sur des échantillons exposés à une solution de formaline tampon neutre de 10 % et sur des échantillons exposés à un liquide de conservation à base d'alcool contenant de la formaline. L'utilisation de la solution de conversion avec des échantillons exposés à d'autres fixatifs à base de formaline ou des solutions à base d'alcool n'a pas été évaluée.

VII. COORDONNÉES**Fabricant:**

Hologic, Inc.
10210 Genetic Center Drive
San Diego, CA 92121 USA

Service clients : +1 844 Hologic (+1 844 465 6442)
customersupport@hologic.com

**Représentant agréé dans la Communauté Européenne :**

Hologic Ltd.
Heron House Oaks Business Park
Crewe Road
Wythenshawe, Manchester
M23 9HZ, Royaume-Uni
Tel: +44 (0)161 946 2206
Fax: +44 (0)161 602 0995
Email AuthorisedRepresentativeEurope@hologic.com

VIII. AVIS AU DESTINATAIRE CONCERNANT LA LICENCE LIMITÉE

L'acceptation de ce produit d'Hologic ou d'un de ses distributeurs agréés inclut une licence limitée, non exclusive et non cessible faisant l'objet de droits de brevet détenus par Hologic. Une telle licence est seulement destinée à l'utilisation de ce produit selon les méthodes pour lesquelles il a été prévu. Cette licence limitée ne comprend pas de licence d'utilisation du produit pour la recherche ou le développement de nouveaux produits, la fabrication de produits, la rétro-ingénierie, l'amélioration de la technologie de ce produit ou tout autre but commercial. Le client n'est pas autorisé à céder son produit à un tiers pour une raison quelconque sans l'autorisation expresse par écrit d'Hologic. À l'exception des dispositions contenues dans ce paragraphe, aucune autre licence n'est accordée expressément, implicitement ou par préclusion.

Legal Department, Hologic, Inc., 250 Campus Drive, Marlborough, MA, 01752, (508) 263-2900.

IX. GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

GARANTIES. L'équipement, les consommables et le logiciel sont garantis au client d'origine pour un fonctionnement sensiblement conforme aux caractéristiques techniques publiées pendant un (1) an à compter de la date d'installation (le cas échéant) ou de livraison, au premier des deux termes échus. Les options et les accessoires après-vente sont garantis pendant six (6) mois et les tubes à rayons X sont garantis au prorata linéaire comme indiqué dans les caractéristiques techniques applicables (« période de garantie »). Les pièces de rechange sont garanties pour le reste de la période de garantie ou quatre-vingt-dix (90) jours après la livraison, au premier des deux termes échus. Les consommables sont garantis conformes aux spécifications publiées pendant une période arrivant à échéance le jour de la date de péremption figurant sur leurs emballages respectifs. Les services sont garantis comme étant exécutés dans les règles de l'art. Hologic ne garantit pas que l'utilisation des produits sera continue ou sans erreur, ni que les produits fonctionneront avec des produits tiers non agréés par Hologic L'ENTIERE RESPONSABILITÉ DE GARANTIE D'HOLOGIC EST EXPRESSÉMENT LIMITÉE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT (AU CHOIX D'HOLOGIC ET SOUS LE MODE DE LIVRAISON ORIGINAL) DU PRODUIT OU À LA CORRECTION DU SERVICE SUJET À RÉCLAMATION, OU, AU CHOIX D'HOLOGIC, À LA REMISE D'UN REMBOURSEMENT OU D'UN CRÉDIT AU CLIENT À HAUTEUR DU PRIX, DU TARIF OU DU COÛT HOLOGIC EN DÉCOULANT. LES GARANTIES PRÉCÉDENTES REMPLACENT ET

EXCLUENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES NON EXPRESSÉMENT ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, QUE CE SOIT DE MANIÈRE EXPLICITE OU IMPLICITE EN VERTU DE LA LOI OU AUTREMENT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER. CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE QU'AU CLIENT D'ORIGINE ET N'EST PAS CESSIBLE OU TRANSFÉRABLE À UN TIERS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, AUX CLIENTS DU CLIENT. CETTE GARANTIE S'ANNULE SI LE CLIENT CÈDE LE PRODUIT À UNE QUELCONQUE ENTITÉ POSSÉDANT MOINS DE CINQUANTE (50) POUR CENT DU PRODUIT. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES. PAR CONSÉQUENT, IL EST POSSIBLE QUE LES EXCLUSIONS CI-DESSUS NE VOUS CONCERNENT PAS. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT POSSÉDER D'AUTRES DROITS, QUI VARIENT SELON LES ÉTATS. Ces garanties ne s'appliquent pas si le produit a été : (a) réparé, transporté ou modifié par une autre personne que le personnel d'assistance agréé par Hologic ; (b) soumis à des chocs physiques (y compris thermiques ou électriques), des contraintes ou une mauvaise utilisation ; (c) conservé, entretenu ou utilisé d'une manière non conforme aux spécifications ou instructions applicables fournies par Hologic ; ou (d) désigné comme ne faisant pas l'objet d'une garantie Hologic ou fourni sous la forme d'une version bêta ou « en l'état ».

RÉCLAMATIONS ET RECOURS EN GARANTIE. En cas de réclamation de garantie, Hologic remplacera par de nouvelles pièces ou par des pièces réparées tout élément, composant ou consommable de l'équipement non conforme à la garantie, et utilisera des moyens raisonnables pour réparer rapidement ou fournir une solution de rechange en cas de défaut ou de plantage du logiciel empêchant de l'utiliser conformément aux caractéristiques techniques. Hologic peut également choisir de remettre un remboursement ou un crédit au client à hauteur du prix d'achat de l'équipement, du composant, du logiciel, du consommable ou du service défectueux. Les pièces remplacées deviennent alors la propriété d'Hologic. Toutes les réclamations doivent être émises en contactant Hologic pendant la période de garantie applicable et trente (30) jours après la découverte du non-respect ou de la non-conformité. Hologic doit pouvoir accéder à tous les équipements associés pour les inspecter. Si Hologic et le client sont incapables de s'entendre sur une réclamation et si le client n'a pas notifié Hologic un (1) an après le dépôt de la réclamation, le client n'a plus le droit d'engager de poursuites. Ces recours doivent comprendre l'entière responsabilité d'Hologic et le recours exclusif du client pour non-respect de la garantie et remplacent tous les autres recours en justice.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ. HOLOGIC NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES PERTES, DOMMAGES OU DÉPENSES DE NATURE SPÉCIALE, ACCIDENTELLE, PUNITIVE, EXEMPLAIRE OU CORRÉLATIVE (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE PROFITS, DE DONNÉES OU D'UTILISATION), DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LA VENTE, DE LA MANIPULATION, DE LA MAINTENANCE OU DE L'UTILISATION DU PRODUIT COMMANDÉ OU FOURNI, OU DE TOUTE CAUSE ASSOCIÉE, À MOINS D'UN ACCORD EXPLICITE ECRIT ENTRE LES PARTIES. HORMIS EN CAS DE BLESSURE PHYSIQUE OU DE DÉCÈS RÉSULTANT D'UN ACTE DE NÉGLIGENCE OU INTENTIONNELLEMENT NUISIBLE OU D'UNE OMISSION D'HOLOGIC, HOLOGIC NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE, D'UN POINT DE VUE LÉGAL OU AUTRE, QUE CE SOIT

SUR LA BASE D'UNE GARANTIE, D'UN CONTRAT, D'UNE RESPONSABILITÉ CIVILE, D'UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE, MÊME SI ELLE EN EST AVISÉE, DE TOUT DÉPASSEMENT DE PRIX, DE TARIF OU DE FRAIS REÇU PAR HOLOGIC.

Hologic est une marque commerciale et/ou une marque déposée d'Hologic, Inc. et/ou de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques commerciales qui peuvent apparaître dans ce notice sont des marques commerciales de leurs détenteurs respectifs.

©2011-2016 Hologic, Inc. Tous droits réservés.
Réf. LBL-02204-901, Révision 101